Rochefort (Bel) : excédé par les cambriolages, un père de famille veut organiser des rondes avec des amis pour sécuriser son quartier. Il est placé en détention sous bracelet électronique pour création de milice privée.

03/05/2026 à 18h19



Romain (prénom d’emprunt), un habitant de Jemelle (Rochefort), âgé de 35 ans, est passé devant la chambre des mises en accusation de Liège ce jeudi 30 avril. Les faits qui lui sont reprochés sont graves : il est poursuivi pour la création d’une « milice privée », une infraction lourde sur le plan pénal.

…

En mars, Romain est lui-même cambriolé. Il tombe nez à nez avec l’un des deux voleurs et reçoit un coup de l’un d’entre eux. Les voleurs finissent par prendre la fuite. Il est en rage. Peu avant le 15 avril, il décide alors, avec ses stewards privés, qui sont en réalité des amis, d’aller faire

un tour près de la gare de Rochefort. Pour lui, les personnes qui commettent des méfaits dans le coin se trouvent là. Il n'a évidemment aucune preuve de ce qu'il avance. « Et là, il tombe sur une personne qu'il pense être l'un des deux voleurs. Il lui donne une claque ».

Mais la police est intervenue sur place. Romain est interpellé et puis entendu par la juge d'instruction de Namur qui le place sous mandat d'arrêt. Il est inculpé pour coups et blessures volontaires, mais aussi pour avoir créé une milice privée.

…

M^{e} Toussaint rappelle que son client n'a pas d'antécédents judiciaires.

sudinfo.be